

SERVICE DES MARCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° : 12/ 2026

OBJET : LES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE
RECONSTRUCTION DE MARCHE COUVERT AMALOU A LA CT KHENIFRA – PROVINCE DE
KHENIFRA.

- Date d'ouverture des plis : 30/06/2026 à 11 H 00 mn.
- Lieu d'ouverture des plis : Bureau du Président
- Journaux ayant publié les avis de publicité :
 - ALAKHBAR N°: 4094 du 04/06/2026
 - LIBERATION N°: 10817 du 04/06/2026
- Sites électroniques de publication de l'avis : www.marchespublics.gov.ma le : 05/06/2026
- Liste des concurrents ayant déposé un pli :

1. CHAKYB BEIAD, KHENIFRA.
2. SALAH EDDINE ER-RAJI, KHENIFRA.
3. OUSSAMA BEN ICHOU,

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

Concurrents éliminés	Motif d'élimination
NEANT	

- Liste des concurrents admissibles sans réserves :

1. CHAKYB BEIAD, KHENIFRA.
4. SALAH EDDINE ER-RAJI, KHENIFRA.
2. OUSSAMA BEN ICHOU, BENI MELLAL

- Liste des concurrents admissibles avec réserves : NEANT

- Résultat de la note technique :

	Note /100	Chakib Beiad	Salah Eddine Er-raji	Oussama Ben Ichou
Note Technique	100 pts	84	73	47

Le Président donne lecture à haute voix, de la teneur de l'estimation sommaire du cout global des travaux du projet proposée par les architectes.

Concurrents	L'estimation sommaire du cout global des travaux du projet
1. CHAKYB BEIAD, Khénifra.	7.652.900,00 DHS
2. Salah Eddine Er-Raji, Khénifra	7.500.000,00 DHS
3. Oussama Ben Ichou, Beni Mellal	7.362.500,00 DHS

La commission vérifie les calculs de l'estimation sommaire du cout des travaux et rectifie des erreurs arithmétiques relevées des architectes suivants :

Concurrents	Montant de l'estimation sommaire avant rectification	Montant de l'estimation sommaire après rectification
1. CHAKYB BEIAD, Khénifra.	7.652.900,00 DHS	7.652.900,00 DHS
2. Salah Eddine Er-Raji, Khénifra	7.500.000,00 DHS	7.500.000,00 DHS
3. Oussama Ben Ichou, Beni Mellal	7.362.500,00 DHS	7.362.500,00 DHS

- Liste des concurrents écartés : Néant
- Concurrent retenu :

Concurrents	Montant de l'acte d'engagement
1. CHAKYB BEIAD, Khénifra.	6%
2. Salah Eddine Er-Raji, Khénifra	4%
3. Oussama Ben Ichou, Beni Mellal	4,5%

La commission procède à l'évaluation des offres à travers la pondération des notes obtenues par chaque architecte en fonction de la proposition technique, l'estimation sommaire et de la proposition d'honoraire comme suit :

Architectes	Note globale (point)
1. CHAKYB BEIAD, Khénifra.	78,64
2. Salah Eddine Er-Raji, Khénifra	71,13
3. Oussama Ben Ichou, Beni Mellal	53,35

Fait à Khénifra, le : 07/07/2026

Le Président de la Commune



Président Commune Khénifra
Moulay El Mostafa BAYA